

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 17 (1929)

**Heft:** 302

  

**Artikel:** Aux hommes et aux femmes suisses

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259659>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE

# Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

**ABONNEMENTS**  
SUISSE..... Fr 5.—  
ETRANGER... , 8.—  
Le Numéro.... , 0.25

**DIRECTION ET RÉDACTION** | **ADMINISTRATION**  
M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny | M<sup>lle</sup> Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest  
Compte de Chèques I. 943

**ANNONCES**  
12 insert. 24 insert  
La case, Fr. 45.— 80.—  
2 cases, , 80.— 160.—  
La case 1 insertion: 5 Fr.

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** Votation fédérale du 3 mars: aux hommes et aux femmes suisses. — Femmes électriques, comment voteriez-vous dimanche? : A. LEUCHREINECK. — La III<sup>e</sup> Journée d'Education à Neuchâtel: H. G. — De ci, de là... — La Quinzaine féministe: (à Genève: inauguration de l'Asile de Loex; à la Commission officielle de Protection des Mineurs; une agente de police à Lausanne; une vieille connaissance; les femmes députées au Parlement anglais): E. GD. — Notes et documents: quelques renseignements sur l'agriculture suisse: Max WEBER. — La pétition fédérale pour le suffrage féminin. — Carnet de la Quinzaine. — *Feuilleton:* Quelques femmes de lettres italiennes dans leurs dernières œuvres: M.-L. PREIS. — *Illustration:* l'Asile de Loex.

## Aux hommes et aux femmes suisses

Les électeurs sont appelés à se prononcer le 3 mars prochain sur

### L'APPROVISIONNEMENT EN PAIN DE NOTRE PAYS

**LES FEMMES,** que cette question touche directement, comme **productrices,** puisqu'elles participent aux durs travaux des champs, comme **consommatrices,** puisqu'elles sont mères de famille, ménagères et qu'elles gagnent leur pain quotidien, sont complètement **exclues** de cette importante votation.

HOMMES ET FEMMES SUISSES, réclamez donc

### LE DROIT DE VOTE POUR LES FEMMES

SIGNEZ LA PÉTITION

pour l'introduction du Suffrage féminin en Suisse

ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

*Texte de l'affiche apposée par l'Association suisse pour le Suffrage féminin, et par ses sections*

## Votation fédérale du 3 mars

### Femmes électriques,

comment voteriez-vous dimanche?

La triple votation du 3 mars concernant l'approvisionnement en blé de notre pays fait penser à ces questions d'examen où toutes les difficultés imaginables sont groupées pour tendre des pièges aux candidats! Voyons donc si nous, femmes, serons à la hauteur de cet examen, et saurons saisir le but et la portée des trois questions soumises dimanche aux électeurs suisses.

Nous nous trouvons en premier lieu devant un projet d'initiative pour une revision constitutionnelle, qui oppose au monopole fédéral d'importation de blé, en vigueur actuellement, une

solution de libre importation par des commerçants. Cette initiative prévoit toutefois l'intervention de la Confédération pour surveiller nos réserves de blé, pour encourager la culture indigène, pour favoriser les régions montagneuses, et garantir l'achat des céréales suisses à un prix équitable.

Cette initiative a été longuement pesée et discutée par des Commissions extraparlimentaires et parlementaires. Tous les milieux intéressés ont été consultés, — à l'exception des femmes, bien entendu, — et il est ressorti des résultats de ces délibérations, d'abord un refus de l'initiative, et ensuite un contre-projet qui est proposé aujourd'hui aux électeurs par l'Assemblée fédérale.

Ce contre-projet concorde en partie avec le texte de l'initiative, mais il comble certaines lacunes, en particulier en ce qui touche à la base financière et à la garantie des intérêts de la meunerie suisse. Nous pouvons donc considérer que l'initiative est aujourd'hui dépassée par le projet officiel, mais est